



**Saison 2020 / 2021**

## **CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL FEMININ SENIORS**

### **1<sup>o</sup> HORAIRES DES RENCONTRES**

Tous les matches sont fixés le Dimanche à 15h00 (heure d'hiver) et 15h30 (heure d'été) sauf match de lever de rideau et demande particulière  
Le club recevant se doit de prévenir le club visiteur du lieu de la rencontre

### **2<sup>o</sup> MODIFICATIONS DATE/HEURE/LIEU**

Toute modification de date, d'horaire, et lieu d'une rencontre doit impérativement faire l'objet d'une demande de changement par Footclubs, 4 jours avant la modification pour accord de la Commission.  
Sans accord préalable, la rencontre sera donnée match perdu aux 2 équipes

### **3<sup>o</sup> LA FEUILLE DE MATCH**

Utilisation obligatoire de la FMI

### **4<sup>o</sup> PARTICIPATION DES JOUEUSES**

Le championnat Départemental Féminin est réservé aux joueuses  
**U18F/U19F/U20F et Sénior F**

Les joueuses **U16F/U17F** peuvent évoluer en catégorie Séniors F sous réserves d'un surclassement autorisé par la LBF (demande de surclassement à télécharger sur le site de la LBF et à renvoyer à la LBF pour validation et cachet sur la licence)

**Le nombre de joueuses U16F autorisées à participer au championnat Séniors F est limité à 3**

**Le nombre de joueuses U17F autorisées à participer au championnat Séniors F est limité à 3**

Le nombre de joueuses portant **un cachet mutation** est limité à **6** dont **2 cachets hors-période (changement de club entre 16/07 au 31/01)**

### **5<sup>o</sup> ARBITRAGE**

Les rencontres sont arbitrées par des arbitres bénévoles, qui doivent être titulaires d'une licence pour la saison en cours, l'arbitre central est désigné par tirage au sort entre les 2 clubs en présence,

En cas de désignations d'arbitres officiels, les frais de déplacements de ces arbitres sont réglés par moitié entre les 2 clubs en présence (selon barème en vigueur)

## **66 DUREE DES RENCONTRES**

2 x 45 minutes

## **76 TAILLE DU BALLON**

L'emploi du ballon taille n°5 est obligatoire pour la catégorie SENIOR F

## **86 EQUIPEMENTS**

Les équipes sont tenues de porter les équipements aux couleurs de leur club  
Le club visiteur se doit d'utiliser un jeu de maillots différent du club recevant

## **96 INTEMPERIES**

En cas d'arrêt municipal interdisant l'utilisation des terrains, le club recevant est dans l'obligation d'en aviser le District de Football du Morbihan (fiche intempéries)

## **106 CLASSEMENT**

Le championnat Séniors Féminin se déroule en 2 phases,  
- première phase géographique (2 poules), uniquement des matches Aller,  
à l'issue de cette phase un classement est établi , et,  
les équipes classées de la première à la quatrième place évolueront en D1F  
les équipes classées de la cinquième à la dernière place évolueront en D2F  
- deuxième phase (2 poules), matches Aller/ Retour  
un classement est établi, l'équipe classée 1 ère de D1F accède au championnat Ligue R2F  
(sous réserves d'être en conformité avec les règlements LBF)

## **116 RECLAMATIONS**

Toutes les réclamations relatives au domaine sportif, ainsi que tous les cas non prévus au présent règlement seront examinées par la Commission Sportive du District du Morbihan.